

COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

600 000 \$ pour la mise en valeur des ressources du milieu forestier estrien!

Sherbrooke, le 13 septembre 2010 - La Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie est heureuse d'annoncer l'octroi d'une aide financière totalisant 600 625 \$ pour soutenir la réalisation de 27 projets en milieu forestier estrien. Financés dans le cadre du Volet II du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (PMVRMF) du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, ces projets représentent pour la région des investissements estimés à près de 1 M\$.

Administré cette année par la CRÉ de l'Estrie, en collaboration avec les MRC de Memphrémagog, de Coaticook, du Haut-Saint-François, du Val-Saint-François, des Sources, du Granit et de la ville de Sherbrooke, ce programme vise principalement à :

- favoriser l'aménagement intégré des ressources du milieu forestier;
- accroître la production forestière;
- contribuer à la création d'emplois en région;
- favoriser le partenariat et le partage du financement de certaines activités entre le gouvernement, l'industrie forestière et les acteurs régionaux;
- expérimenter et développer de nouvelles techniques sylvicoles axées sur la protection et la mise en valeur des ressources du milieu forestier et réaliser des activités de recherche ou d'acquisition de connaissances du milieu forestier.

L'appel à projets lancé en juin dernier a permis la réception de 46 projets. Voici la liste des 27 projets soutenus financièrement par le PMVRMF - Volet II.

- **Projet « Irrigation, drainage et nivellement des sentiers »** du Centre de ski de fond Richmond-Melbourne - Une somme de 13 021 \$ a été accordée pour la réalisation de ce projet.
- **Projet « Plan de développement multiressources des terres publiques »** de la municipalité de Marston-Canton - L'aide financière accordée est de 17 247 \$.
- **Projet « Détermination des conditions environnementales favorisant la croissance de plantes médicinales - Phase II »** de la Coopérative de Solidarité Cultur'Innov - Une subvention de 39 845 \$ est accordée pour ce projet.
- **Projets « Aménagement forestier écosystémique et zones de production intensive en forêt »** et **« Aménagement à grande échelle de bandes riveraines en zone agricole »** de la Fiducie de recherche sur la forêt des Cantons-de-l'Est - Les aides financières consenties sont respectivement de 23 075 \$ et 27 607 \$.

- **Projet « Introduction d'une nouvelle intervention ultra intensive en forêt - Effet de l'amendement des sols sur la croissance »** du Centre d'enseignement et de recherche en foresterie - Ce projet a reçu une aide financière de 21 451 \$.
- **Projet « Aménagement du 11^e site du sentier poétique »** des Amis du Patrimoine de St-Venant de Paquette - Le somme octroyée à ce projet est de 2 250 \$.
- Projets « **Protection et mise en valeur des habitats fauniques et aquatiques** » et « **Étude de la biomasse non-commerciale disponible lors de travaux de sylviculture à l'aide d'une multifonctionnelle** » d'Aménagement forestier des Appalaches - Les subventions accordées sont respectivement de 25 732 \$ et de 25 000 \$.
- Projets « **Élagage phytosanitaire du pin blanc** » et « **Chaulage et fertilisation d'érablières** » d'Aménagement forestier coopératif de Wolfe - Les aides financières accordées sont respectivement de 11 060 \$ et 7 395 \$.
- **Projet « Plan de restauration de la tourbière »** de la Corporation de développement du boisé Johnville » - Le financement accordé est de 14 015 \$.
- **Projet « Développement multiressources des terres publiques - Phase V »** de la municipalité de St-Robert-Bellarmin - L'aide financière reçue est de 50 000 \$.
- **Projet « Ajout de ponceaux et trottoirs de bois dans les zones humides »** de Sentiers frontaliers - La somme accordée à ce projet est de 38 239 \$.
- Projets « **Nouveaux accès publics dans la MRC du Val-Saint-François** », « **Mise à niveau des accès publics dans la MRC de Memphrémagog** », « **Mise à niveau des travaux et nouvel accès public dans la MRC du Haut-Saint-François** » des Sentiers de l'Estrie - Les aides financières concédées sont respectivement de 46 910 \$, 13 790 \$ et 5 849 \$.
- **Projet « Sentier de ski de fond et de disc golf »** de Développement du Mont Ham Sud - La subvention octroyée pour ce projet est de 16 300 \$.
- **Projet « Aménagement et restauration de sentiers forestiers »** de la Fiducie foncière Vallée Ruitier - Ce projet a reçu un financement de 7 736 \$.
- **Projet « Conservation, intendance de l'habitat et mise en valeur des milieux naturels »** de Corridor Appalachien - L'aide financière accordée est de 12 748 \$.
- **Projet « Améliorations d'infrastructures »** de Gestion Mont Gosford - Une subvention de 49 556 \$ est consentie pour ce projet.
- **Projet « Réhabilitation-maisonnnette-haltes de repos et d'observation »** de la Corporation de développement Étang Burbank - La somme concédée pour ce projet est de 14 922 \$.

- Projet « **Acquisition de connaissances, inventaire faunique – Phase II** » du Club de chasse et pêche du comté de Compton - Le soutien financier octroyé à ce projet est de 25 000 \$.
- Projet « **Construction de différents aménagements** » de la Vallée heureuse du Mont Élan - L'aide financière accordée est de 20 688 \$.
- Projet « **Sentier multifonctionnel – Tronçon Gosford Lac Miroir** » de la Municipalité de Dudswell - La somme reçue pour ce projet est de 21 031 \$.
- Projet « **Aménagement d'un sentier de vélo de montagne** » de la Société de développement du parc de la Gorge de Coaticook - L'aide financière accordée pour ce projet est de 35 000 \$.
- Projet « **Aménagement d'un nouveau sentier de vélo de montagne et améliorations** » de la municipalité d'East Hereford - La subvention octroyée pour ce projet est de 15 158 \$.

« L'enveloppe budgétaire du PMVRMF - Volet II 2010-2011 nous permet de soutenir des projets forts diversifiés qui auront, certes, des impacts notables tant au plan local que régional. En effet, ce programme est utilisé par différents intervenants tels que les municipalités, les groupements forestiers, les organismes voués à la récréation, à l'aménagement et la mise en valeur de la faune et ceux voués au développement économique, qui ont tous à cœur de mettre en valeur le milieu forestier estrien », de dire la directrice générale de la CRÉ de l'Estrie, Marie-Hélène Wolfe.

À propos de la CRÉ de l'Estrie

La CRÉ de l'Estrie agit à titre d'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de planification et de développement régional. C'est dans le respect des valeurs de la région de l'Estrie et en concertation avec ses partenaires que la CRÉ voit à promouvoir et à stimuler le développement économique, social, culturel et communautaire de la région et s'engage à offrir un encadrement propice à l'établissement des personnes, de leurs milieux et de leurs collectivités.

- 30 -

Source : Marie-Hélène Wolfe - Directrice générale
Conférence régionale des élus de l'Estrie
819 563-1911

Information : Judith Lavallée - Chargée de communications
Conférence régionale des élus de l'Estrie
819 563-1911, poste 229
819 578-5459 (cellulaire)
jl@creestrie.qc.ca